



Mode de transport : vélo

ANIMATION VÉLOS ÉLECTRIQUES

Ziplo



CIBLE :

Ensemble des collaborateurs

COÛT DU SERVICE :

Tarif selon besoins et attentes

DURÉE :

Mise à disposition pendant 1/2 journée pour des essais de 2h

UNE JOYEUSE ALTERNATIVE

Le vélo électrique est une excellente alternative à la voiture et aux transports en commun pour divers types de trajets. Rapide, sans effort, simple d'utilisation, il permet d'effectuer de nombreux déplacements professionnels, privés (trajet d'un site de l'entreprise à un autre, RDV, courses,...), ou pendulaires (trajet domicile-travail allant jusqu'à 15km de distance).

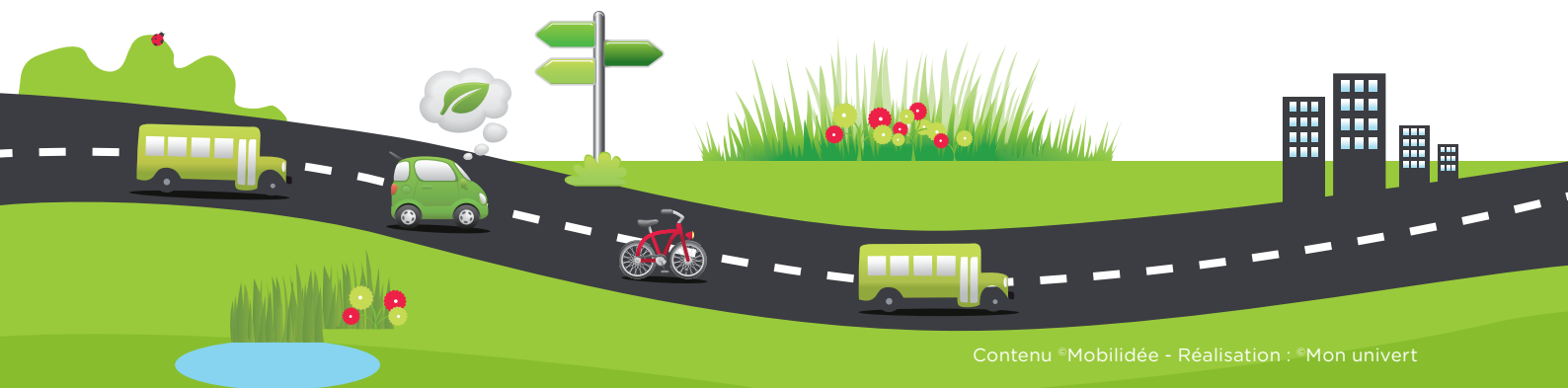
La Centrale Mobilité met à disposition des collaborateurs une flotte de plusieurs vélos électriques.

UNE LOCATION POUR CHAQUE OCCASION

Sur simple réservation auprès de la Centrale, ces vélos pourront être mis à disposition des entreprises pour :

- Un événement d'1/2 journée pour des essais de vélos pendant 2h00.
- La promotion de ce mode en interne (voir fiche Prestation / Mise à disposition de vélos).
- Une animation et expérimentation (voir fiche electrobike expérience).

Les indications au verso concernent l'événement d'une 1/2 journée.





Mode de transport : vélo

ANIMATION VÉLOS ÉLECTRIQUES (suite)

Exemple : l'évènement d'une demi journée



L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER !

Centrale Mobilité

0800 25 26 27
info@centralemobilite.ch

www.centralemobilite.ch

Une caution de CHF 200 par vélo sera demandée à l'entreprise lors de sa réservation.

La Centrale Mobilité récupère les vélos à la fin de l'opération auprès de l'entreprise.

A/ COMMUNICATION DE L'OPÉRATION

L'entreprise informe, via les canaux de communication internes, l'ensemble de ses collaborateurs-trices de l'animation vélos électriques. Cette communication décrit brièvement l'opération, son objectif et invite les collaborateurs à participer. Des bannières, drapeaux ou autres supports peuvent être réalisés pour promouvoir l'opération et diffuser l'information.

B/ RÉSERVATION DES VÉLOS

L'entreprise intéressée par l'organisation d'un tel évènement doit se mettre en relation avec la Centrale Mobilité et donner les informations suivantes :

- ➔ Entreprise, nom et prénom du responsable
- ➔ Email et n° de téléphone
- ➔ Nombre de vélos souhaités
- ➔ Jour et heure de mise à disposition des vélos

La Centrale Mobilité fait la réservation et organise, avec le soutien de Mobilité et d'un spécialiste, la mise à disposition des vélos sur un emplacement du site de l'entreprise.

C/ ESSAI DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

L'ensemble des collaborateurs-trices inscrit peut essayer librement la gamme de vélo électrique proposée. Sur demande, un spécialiste peut également accompagner ces essais.



Mode de transport : covoiturage

LE CHALLENGE COVOITURAGE

Ziplo



CIBLE :

Collaborateurs venant en voiture

COÛT DU SERVICE :

Tarif sur demande

DURÉE :

2h pour la séance + 1 mois d'expérimentation

UN NOUVEAU DÉFI

Le challenge covoiturage consiste à expérimenter (concrètement) une nouvelle façon de se déplacer. Il comporte plusieurs étapes.

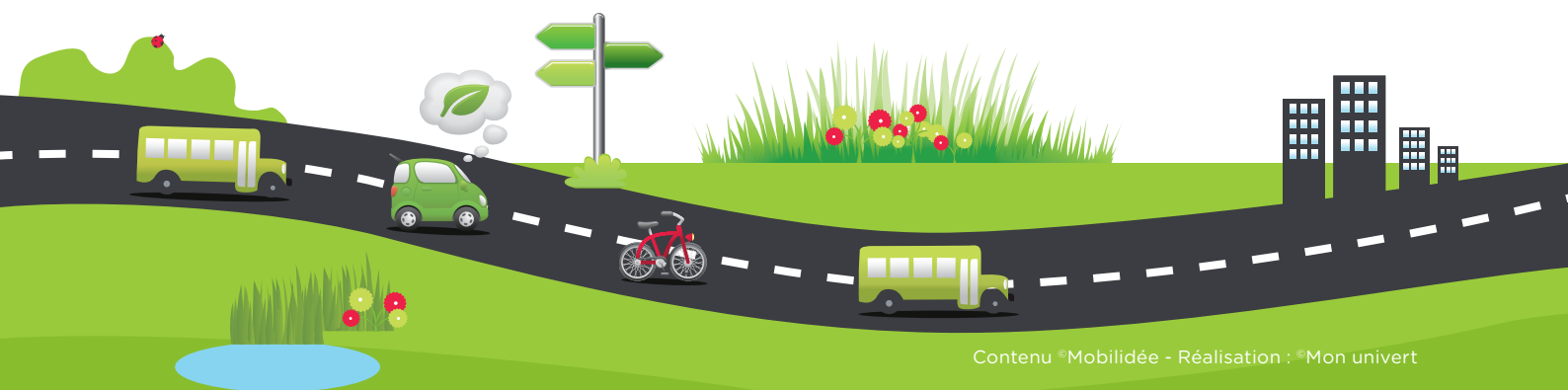
A/ COMMUNICATION DE L'OPÉRATION

L'entreprise informe via les canaux de communication internes l'ensemble de ses collaborateurs-trices du lancement de l'opération «Challenge covoiturage» en décrivant ses différentes étapes et en les invitant notamment à la séance de mise en relation.

B/ SÉANCE DE MISE EN RELATION (PETIT DEJEUNER, SOIRÉE)

En général, celle-ci débute par une brève présentation des avantages du covoiturage, et des éventuels avantages offerts par l'entreprise. En fin de présentation, un appel à candidature est lancé pour trouver 3 équipages d'au moins 2 personnes (idéalement 3 ou 4) qui sont prêtes à faire du covoiturage durant un mois. En contrepartie, il leur sera garanti une place de parking (bien située) et ils recevront des «bons» taxis pour les cas d'imprévus. Les volontaires remplissent un questionnaire afin de déterminer leur profil de mobilité.

...





Mode de transport : covoiturage

LE CHALLENGE COVOITURAGE (suite)



UNE NOUVELLE RESSOURCE POUR SE DÉPLACER !

...

Centrale Mobilité

0800 25 26 27
info@centralemobilite.ch

www.centralemobilite.ch

B/ SÉANCE DE MISE EN RELATION (suite)

Ensuite, et pendant environ 1h, l'ensemble des personnes inscrites peuvent chercher librement un ou plusieurs partenaires de covoiturage. La recherche est facilitée par la mise à disposition de badges colorés qui met en évidence l'axe de covoiturage concernant chaque personne.

C/ SÉLECTION DES CANDIDATS POUR LE CHALLENGE

Sur la base du questionnaire, 3 équipages sont choisis pour participer à la phase d'expérimentation. Le choix se portera en priorité sur des personnes qui disposent d'un nombre de coéquipiers potentiels intéressants (idéalement 3 ou 4).

D/ CONSEIL PERSONNALISÉ

Un RDV téléphonique est fixé avec chacune des personnes sélectionnées (dans le cadre de leurs heures de travail) afin de déterminer au mieux leurs besoins de mobilité, puis de préparer et organiser leur parcours de covoiturage.

E/ SUIVI ET RETOUR DE L'EXPÉRIENCE

L'entreprise tiendra régulièrement informés l'ensemble de ses collaborateurs (sous forme de «feuilleton») de l'expérimentation, quel que soit le résultat de l'opération. Un bilan final sera établi à la fin de l'opération.



Mode de transport : vélo électrique

L'ÉLECTROBIKE EXPÉRIENCE

ziplo



CIBLE :

Ensemble des collaborateurs

COÛT DU SERVICE :

Tarif sur demande

DURÉE :

2h pour la séance + 1 mois d'expérimentation

Pour toute information sur cette animation voir fiche contact

PÉDALEZ COMME VOUS VOULEZ

CONTEXTE

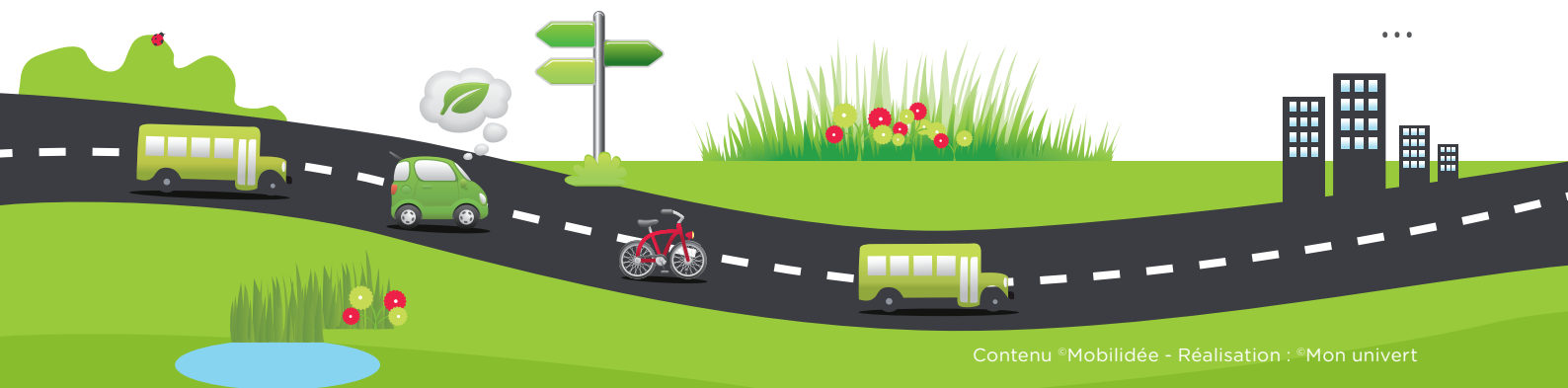
Selon notre expérience, le changement de comportement en matière de mobilité doit être associé à l'expérimentation réelle d'un autre mode de transport pour qu'il devienne effectif. L'opération ElectroBike Experience a été conçue dans cette perspective. Elle comporte plusieurs étapes.

A/ COMMUNICATION DE L'OPÉRATION

L'entreprise informe via les canaux de communication internes l'ensemble de ses collaborateurs-trices du lancement de l'opération « ElectroBike experience ». Le but de cette communication est d'annoncer l'opération, de décrire ses différentes étapes et d'inviter les collaborateurs à la séance d'information et d'essai des vélos électriques.

B/ SÉANCE D'INFORMATION

Cette séance d'environ 20mn est organisée dans l'entreprise. Lors de celle-ci, l'ensemble des avantages liés à l'usage du vélo à assistance électrique (VAE) est présenté.





Mode de transport : vélo électrique

L'ÉLECTROBIKE EXPÉRIENCE (suite)



UNE EXPÉRIENCE POUR UN AUTRE STYLE DE TRANSPORT !

Centrale Mobilité

0800 25 26 27
info@centralemobilite.ch

www.centralemobilite.ch

B/ SÉANCE D'INFORMATION (suite)

En fin de séance, un appel à candidature est lancé pour trouver 6 personnes (maximum) qui sont prêtes à utiliser un VAE comme mode de transport principal durant un mois. Les volontaires remplissent un questionnaire afin de déterminer leur profil de mobilité.

C/ ESSAI DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

A l'issue de la présentation, l'ensemble des collaborateurs-trices inscrits peuvent essayer librement, autour d'une collation, une gamme de vélos électriques mise à disposition par un ou plusieurs spécialistes qui les accompagneront dans le choix du modèle.

D/ SÉLECTION DES CANDIDATS À L'EXPÉRIMENTATION

Sur la base du questionnaire, 6 personnes sont choisies pour participer à la phase d'expérimentation. Le choix se portera en priorité sur des personnes dont le mode de transport principal est la voiture individuelle et qui résident à une distance pertinente du lieu travail pour l'usage d'un VAE.

E/ CONSEIL PERSONNALISÉ

Un contact est ensuite pris avec chacune des 6 personnes volontaires sélectionnées (dans le cadre de leurs heures de travail) afin de déterminer

au mieux leurs besoins de mobilité et préparer ainsi la mise à disposition du matériel. Un itinéraire à la fois direct et sûr est également préparé sur la base de cet entretien.

F/ MISE À DISPOSITION DU MATÉRIEL

Le matériel est alors mis à disposition des collaborateurs : vélos électriques mais également équipement de base du cycliste urbain (pélerine, casque, protèges chaussures, cadenas,...). Selon les besoins, une remorque pour enfants, un siège bébé, un caddie pour le transport de matériel ou tout autre élément jugé pertinent au regard des besoins de mobilité de la personne peut être proposé.

G/ ACCOMPAGNEMENT TERRAIN (OPTION)

Pour les participant-e-s qui le désirent, un coach vélo peut accompagner le premier trajet domicile-travail afin de repérer concrètement le parcours retenu, identifier les éventuels points de passage délicat et sensibiliser à la conduite cycliste en milieu urbain.

H/ COMMUNICATION DE L'OPÉRATION

L'entreprise tiendra régulièrement informée ses collaborateurs (sous forme de «feuilleton») de l'expérimentation de leurs collègues, quelque soit le résultat de l'opération. Un bilan final sera établi à la fin de de l'opération.



Mode de transport : covoiturage

OPÉRATION PARKINGS

Ziplo



CIBLE :

Collaborateurs venant en voiture

COÛT DU SERVICE :

kit de communication à disposition pour réaliser l'opération en interne ; si besoin d'aide externe, tarif sur demande

DURÉE :

Une demi-journée sur le terrain
+ 2h de séance de mise en relation

CRÉER UN EFFET DE MASSE AUTOUR DU COVOITURAGE

OBJECTIF

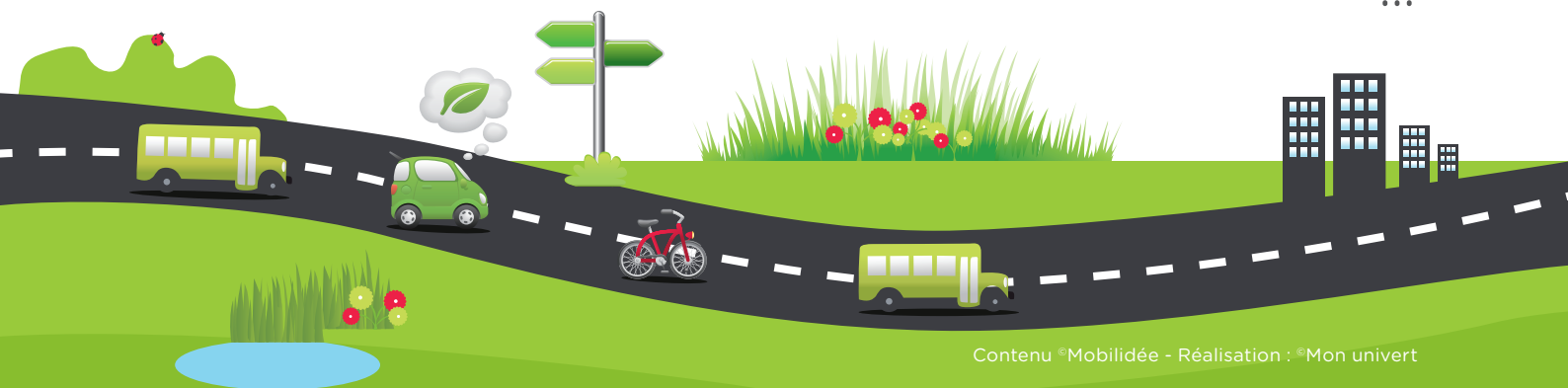
Il s'agit de mettre en œuvre une campagne de communication active axée sur le covoiturage et basée sur une interaction directe avec les collaborateurs/trices. Elle comporte plusieurs étapes.

A/ COMMUNICATION DE L'OPÉRATION

L'entreprise informe via les canaux de communication internes l'ensemble de ses collaborateurs-trices de la tenue de l'opération parkings (jour, heure, déroulement).

B/ OPÉRATION TERRAIN

Un matin, aux heures d'arrivée des collaborateurs, des animateurs-trices se postent à l'entrée ou sur les parkings pour recruter les personnes intéressées par le covoiturage. Une brève question sur le covoiturage ou plutôt sur le partage des places disponibles dans le véhicule est posée au conducteur. Si la réponse est positive, les animateurs posent





Mode de transport : covoiturage

OPÉRATION PARKINGS (suite)

UNE ACTION VISIBLE !



Centrale Mobilité

0800 25 26 27
info@centralemobilite.ch

www.centralemobilite.ch

...

B/ OPÉRATION TERRAIN (suite)

un « drapeau ou ballon » sur la voiture de la personne, pour visualiser l'impact, et pour « l'engager » dans la démarche. Après l'opération, une photo de l'ensemble du parking est prise pour montrer l'effet de masse, le potentiel de covoiturage dans l'entreprise.

C/ COLLECTE DES COORDONNÉES

A la sortie du parking, les coordonnées de la personne qui s'est dite intéressée sont récoltées pour pouvoir la tenir informée et l'inviter à l'apéritif de covoiturage.

Parallèlement, et/ou en complément, il est possible d'utiliser la liste des titulaires d'une place de parking afin de les appeler par téléphone pour les inviter à l'apéritif.

D/ APÉRITIF « MISE EN RELATION »

Un apéritif covoiturage (en fonction du nombre de personnes inscrites) est organisé au sein de l'entreprise. L'objectif de cette séance est que les personnes intéressées par le covoiturage se rencontrent et forment des équipes en fonction de leurs lieux d'habitation. La recherche peut être facilitée par la mise à disposition de badges colorés qui met en évidence l'axe de covoiturage concernant chaque personne.

E/ SUIVI TÉLÉPHONIQUE

Afin d'optimiser cette démarche les personnes sont recontactées par téléphone pour les inscrire sur la plateforme de covoiturage de la zone.

Cette inscription leur permet de multiplier les possibilités de covoiturage et/ou d'agrandir leur équipe.

Cette inscription peut être faite en direct par téléphone via la Centrale Mobilité de façon simple et rapide.

2 semaines après l'opération, un suivi téléphonique est effectué afin de valider les inscriptions et voir si les mises en relation ont été effectives.



Mode de transport : multimodal

POINT INFO TRANSPORT

Ziplo



CIBLE :

Ensemble des collaborateurs

COÛT DU SERVICE :

Gratuit

DURÉE :

Une demi-journée à 2 jours (consécutifs ou non)

UN NOUVEAU REGARD

Avant d'expérimenter un nouveau mode de transport, il est nécessaire que le changement soit envisagé. Dans cette perspective, il est indispensable de communiquer aux collaborateurs-trices l'« univers du possible » en matière d'écomobilité. Le point info transport répond à cet objectif.

A/ COMMUNICATION DE L'OPÉRATION

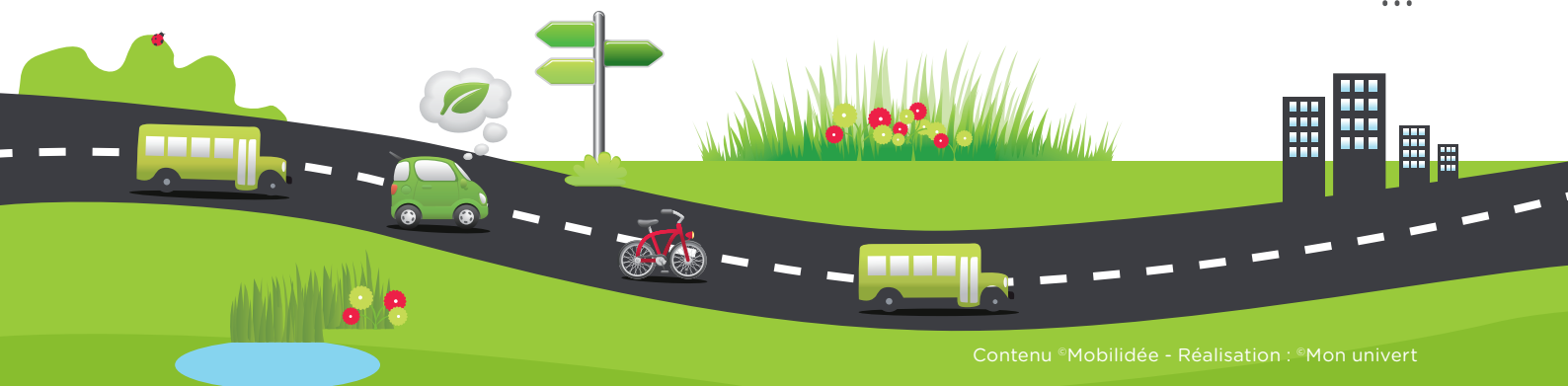
L'entreprise informe via les canaux de communication internes l'ensemble de ses collaborateurs-trices de la tenue du point info transport et les invite à y passer.

B/ TENUE DU STAND

Un ou deux conseillers en mobilité sont présents avec un stand placé dans un endroit de passage (hall d'accueil, cafeteria, restaurant d'entreprise, espaces de pause ou de détente...).

Les conseillers sont là pour donner toute l'information nécessaire, rappeler le rôle de la Centrale Mobilité, fournir des informations pertinentes sur l'accessibilité de la zone, répondre aux questions, expliquer le fonctionnement des services proposés par la Centrale.

...





Mode de transport : multimodal

POINT INFO TRANSPORT (suite)



L'UNIVERS DU POSSIBLE EN MATIÈRE D'ÉCOMOBILITÉ

...

Centrale Mobilité

B/ TENUE DU STAND (suite)

0800 25 26 27
info@centralemobilite.ch

Afin de maximiser son impact, il est possible de combiner le point info transport avec un autre événement de mobilité, qu'il soit interne (lancement du covoiturage) ou externe (semaine de la mobilité, bike to work,...).

www.centralemobilite.ch

C/ INSCRIPTIONS

Lors de la tenue de ce point info transport, les conseillers rappellent et proposent aux collaborateurs les services de la centrale Mobilité. Ils peuvent sur place prendre les inscriptions pour tout type de service et renseigner sur les procédures à suivre.

E/ SUIVI

Afin d'évaluer l'impact de ce dispositif, les contacts pris à cette occasion seront suivis d'un rappel téléphonique pour obtenir un retour sur les informations communiquées ou les inscriptions prises.



Mode de transport : multimodal

SET DE COMMUNICATION

Ziplo



CIBLE :
Répondants mobilité pour communication auprès des collaborateurs

COÛT DU SERVICE :
Set de base gratuit, cout supplémentaire éventuel selon quantité souhaitée.

Pour toute information sur ce set, voir la fiche contact

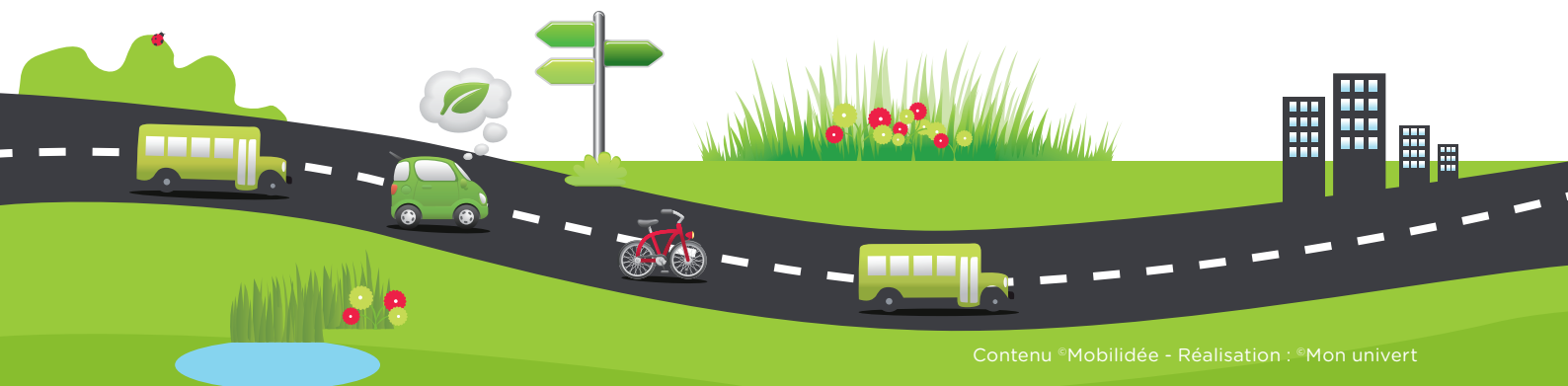
UN PANEL D'OUTILS À DISPOSITION POUR COMMUNIQUER

UN NOUVEAU REGARD

Réduire les déplacements « seuls en voiture » est un processus qui se base avant tout sur des changements de comportement et qui nécessite donc du temps. Les changements de comportements attendus font face à de nombreux freins et préjugés qu'il n'est pas aisé de lever. Aussi, afin de convaincre les collaborateurs de passer à de nouvelles façons de se déplacer, la Centrale Mobilité propose tout un set de supports de communication. Ces supports peuvent compléter les animations proposées par ailleurs (par ex, le « challenge covoiturage » ou les « opérations parking ») ou être utilisés indépendamment.

Ce set est composé des éléments suivants :

- Flyer et/ou livret
- Badges, domings
- Ballons ou fanions (plutôt réservés aux opérations parking)
- Présentation power point
- Affiches avec QR code
- Drapeaux
- Sets de table





Mode de transport : multimodal

SET DE COMMUNICATION (suite)



COMMUNIQUER POUR MIEUX BOUGER !

Centrale Mobilité

0800 25 26 27
info@centralemobilite.ch

www.centralemobilite.ch

A/ FLYER / LIVRET

Ces supports de communication traditionnels peuvent être utilisés pour simple diffusion auprès des collaborateurs et donner les informations utiles et pertinentes en quelques lignes.

B/ BADGES, DOMING

Ce support est utile dans le cadre d'un apéritif, d'une séance ou d'une animation, pour y donner une dimension communautaire.

Ces éléments peuvent aussi servir dans le cadre de l'opération parking, et se collent sur les pare-brises des voitures comme signe de reconnaissance.

Enfin, il peut servir de pense bête pour avoir toujours sous les yeux le n° de téléphone de la Centrale.

C/ BALLONS, FANIONS, DRAPEAUX

Surtout utiles dans le cadre de l'opération parking, les fanions et les drapeaux peuvent aussi être apposés dans des lieux de passage de l'entreprise. Ils permettent de signaler une animation ou simplement de rappeler l'existence d'un/des service(s) de la Centrale Mobilité.

D/ PRÉSENTATION PPT

Ce document peut être un support de présentation des services de la Centrale à l'ensemble des collaborateurs lors d'une séance organisée spécialement ou lors d'une séance habituelle de l'entreprise.

E/ AFFICHES AVEC QR CODES

Ces affiches rappellent par des messages simples et percutants le service que l'entreprise souhaite communiquer ou l'ensemble des prestations proposées par la Centrale Mobilité. Un QR Code est apposé sur l'affiche et renvoie à une page du site internet de la Centrale. Un QR Code est une sorte de code barre qui peut être scanné avec un smartphone et qui renvoie sur les informations souhaitées. Ce QR code personnalisable peut être modifié à tout moment.

F/ SETS DE TABLE

Les sets de table sont des outils originaux qui attirent l'attention car inhabituels. Ils sont efficaces car ils proposent un message lors d'un moment de la journée où les collaborateurs sont plus réceptifs. Ces sets de table rappellent le message principal de la campagne de communication et peuvent inclure des questions, un QR code, etc. Ces ajouts apparentent le set de table à un jeu ou une base de discussion.



Mode de transport : multimodal

CONSEIL PERSONNALISÉ



CIBLE :
Ensemble des
collaborateurs

DES COLLABORATEURS PROFESSIONNELS VOUS ACCOMPAGNENT

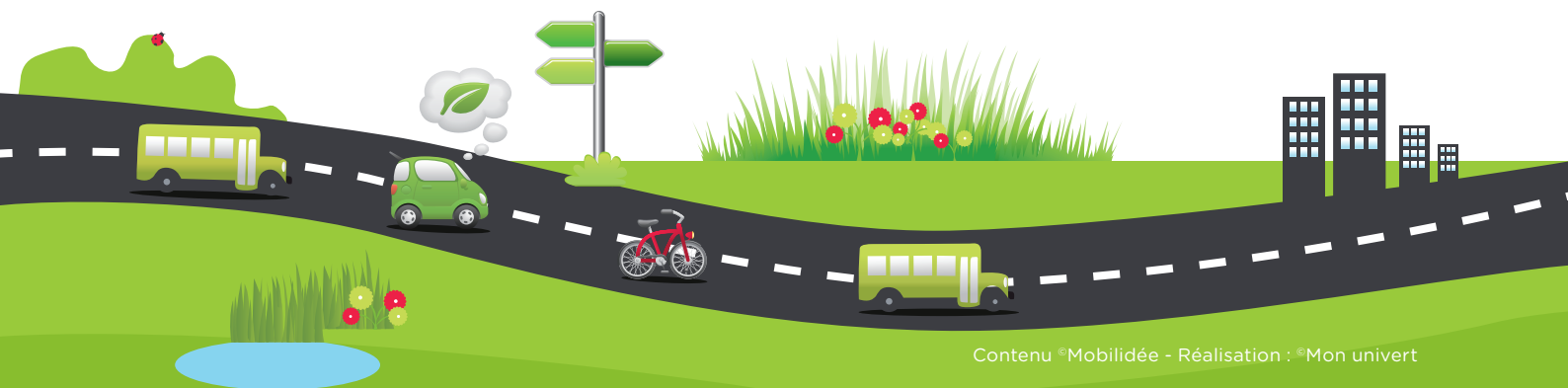
COÛT DU SERVICE:
Gratuit

CONTEXTE

Vous souhaitez des informations sur les déplacements et la mobilité en général, mais également des services et conseils pour aider toute personne à envisager d'autres solutions que la voiture individuelle pour se rendre sur son lieu de travail, la Centrale Mobilité vous accompagne au quotidien.

CONSEIL PERSONNALISÉ

La Centrale Mobilité propose un service de conseils personnalisés pour toute personne souhaitant connaître les alternatives possibles à son déplacement domicile-travail en prenant en compte ses besoins particuliers.





Mode de transport : multimodal

CONSEIL PERSONNALISÉ (suite)

DES PROPOSITIONS SUR MESURE



Centrale Mobilité

0800 25 26 27
info@centralemobilite.ch

www.centralemobilite.ch

PROCÉDURE

Vous contactez la Centrale Mobilité par téléphone ou email en renseignant vos coordonnées (nom, prénom, entreprise, email et/ou téléphone). Un questionnaire sur vos habitudes de déplacements, vos contraintes et attentes vous sera remis.

Ce questionnaire est également disponible en ligne :

www.ziplo.ch/fr/prestations/conseils-personnalisés

Dès que la Centrale reçoit le questionnaire dûment rempli adressé par email ou remis en main propre), un rendez-vous vous est proposé pour un entretien d'environ 1h. Celui-ci peut se dérouler soit :

- sur votre lieu de travail,
- à la Centrale Mobilité
- dans un autre lieu public

SERVICE

Un conseiller mobilité vous présente dès lors les alternatives possibles à vos déplacements quotidiens en voiture. Il vous propose également des solutions pour les tester ou vous accompagner dans votre changement de mode de transport.



Mode de transport : covoiturage

MISE EN RELATION POUR LE COVOITURAGE

Ziplo



CIBLE :

Collaborateurs se
déplaçant en voiture

SIMPLE COMME UN COUP DE FIL !

PRINCIPE

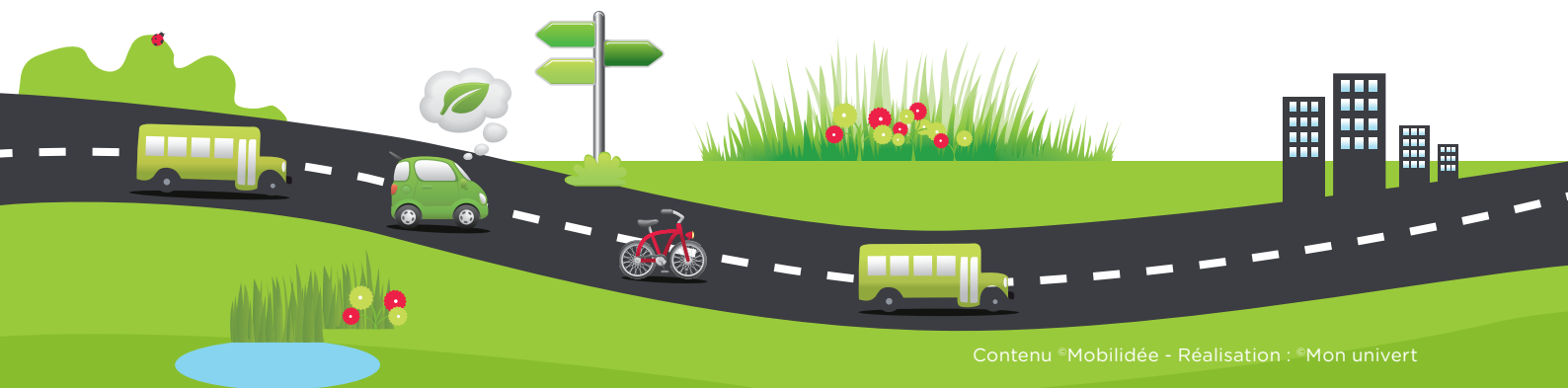
Le covoiturage consiste à ce que 2 ou plusieurs personnes faisant le même trajet (ou partiellement le même) de leur domicile à leur lieu de travail se rencontrent et partagent une voiture afin de venir ensemble.

COÛT DU SERVICE:
Gratuit

RENCONTRE

Cette démarche n'est pas évidente car les collaborateurs susceptibles de faire le même trajet ne se connaissent pas forcément, même s'ils travaillent dans la même entreprise.

C'est pourquoi nous proposons un service de mise en relation des personnes pour le covoiturage. Ce service est délivré par téléphone, par email ou encore via notre plateforme de covoiturage en ligne.





Mode de transport : covoiturage

MISE EN RELATION POUR LE COVOITURAGE (suite)

ON S'OCCUPE DE TOUT !



Centrale Mobilité

0800 25 26 27
info@centralemobilite.ch

www.centralemobilite.ch

PROCÉDURE

Les personnes intéressées par cette prestation de mise en relation pour le covoiturage peuvent appeler ou envoyer un email à la Centrale Mobilité et donner les informations suivantes :

- Nom et prénom
- Email et/ou n° de téléphone
- Points de départ et d'arrivée (nom de l'entreprise)
- Heures et jours de travail habituels

Dès qu'une personne correspondant aux critères indiqués est localisée, une mise en relation est faite par le personnel de la Centrale Mobilité, soit par téléphone soit par email.

Le collaborateur doit au préalable préciser s'il souhaite être contacté directement ou s'il préfère que ses coordonnées restent confidentielles. Dans ce dernier cas, la Centrale Mobilité sera l'intermédiaire, voire le point de rendez-vous pour une première rencontre entre les 2 personnes.

Cette mise en relation peut aussi se faire directement par le collaborateur sur notre plateforme en ligne :

<http://ziplo.covoiturage.centralemobilite.ch/>



Mode de transport : transports publics (bus, tram)

GRAND COMPTE UNIRESO



CIBLE :

Collaborateurs
prenant les transports
publics

COÛT DU SERVICE :

Gratuit

DES ABONNEMENTS À TARIF PRÉFÉRENTIEL

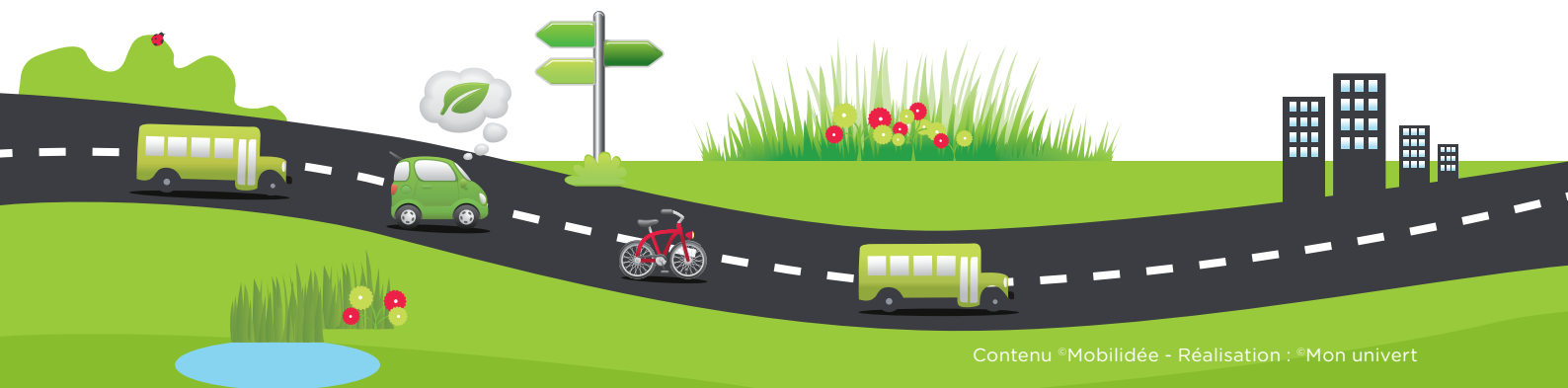
GRAND COMPTE

Le service Grand Compte Unireso permet d'obtenir un tarif préférentiel sur les abonnements annuels au réseau Unireso (TPG, Mouettes, CFF sur Genève et réseaux frontaliers comme la TAC à Annemasse).

PRIX RÉDUITS !

Ce tarif préférentiel comprend le rabais accordé par Unireso pour les Grands Comptes (soit 50 CHF), auquel s'ajoute la subvention que donne éventuellement les entreprises à leurs collaborateurs.

Ainsi, par exemple, si l'entreprise donne une subvention de 100 CHF, le tarif de l'abonnement pour le collaborateur est de 700 CHF - 50 CHF - 100 CHF = 550 CHF.





Mode de transport : transports publics (bus, tram)

GRAND COMPTE UNIRESO (suite)



S'ABONNER DEVIENT FACILE AVEC LA CENTRALE MOBILITÉ !

Centrale Mobilité

0800 25 26 27
info@centralemobilite.ch

www.centralemobilite.ch

PROCÉDURE

Les demandes d'abonnements Grand Compte peuvent parvenir à la Centrale par email, ou par demande directe (sur place ou par téléphone).

Le collaborateur communique alors à la Centrale les informations suivantes :

- ses coordonnées (nom, prénom et date de naissance),
- l'entreprise à laquelle il appartient,
- une photo au format 100 x 125 pixels (une photo peut aussi être prise sur place)

Un bulletin de versement est alors remis/envoyé au collaborateur. Pour valider sa demande d'abonnement, le collaborateur doit présenter à la Centrale le justificatif de paiement de l'abonnement (talon du bulletin de versement).

NB : Pour obtenir la subvention de l'entreprise, le collaborateur doit revenir auprès de sa direction avec une preuve d'achat (abonnement ou talon du bulletin de versement).

SERVICE

Les abonnements sont réceptionnés à la Centrale mobilité qui en avertit le collaborateur. La Centrale Mobilité envoie ou apporte l'abonnement à l'entreprise du collaborateur.



Mode de transport : vélos électriques

MISE À DISPOSITION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Ziplo



CIBLE :
Ensemble des
collaborateurs

ÉLECTRIQUE & PRATIQUE !

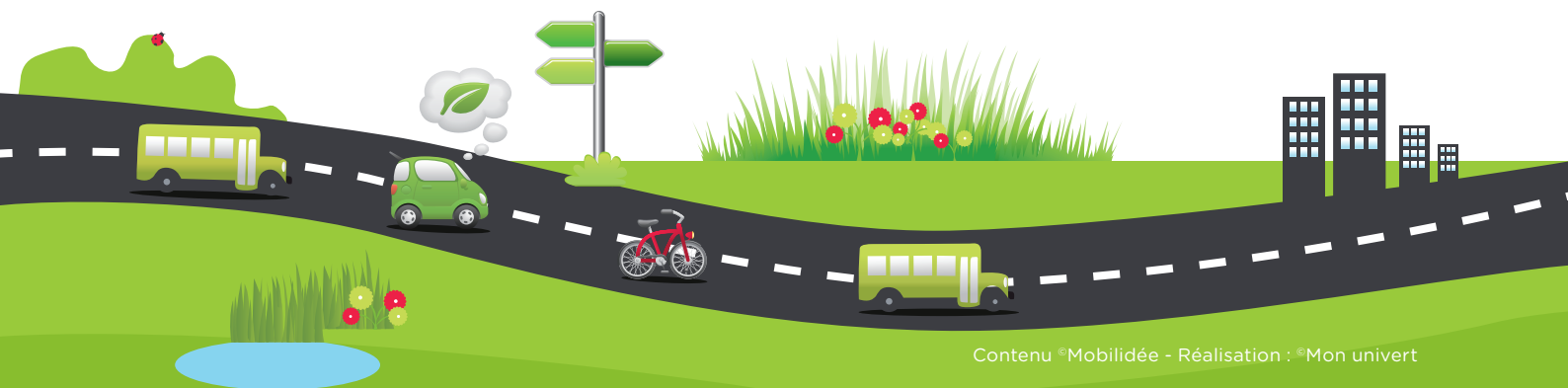
PRINCIPE

COÛT DU SERVICE:
8 CHF la 1/2 journée,
15 CHF la journée ;
65 CHF la semaine
et 200 CHF le mois

Le vélo électrique est une excellente alternative à la voiture et aux transports en commun pour divers types de trajets. Rapide, sans effort, simple d'utilisation, il permet d'effectuer de nombreux déplacements professionnels, privés (trajet d'un site de l'entreprise à un autre, RDV, courses ...), ou pendulaires (trajet domicile-travail allant jusqu'à 15km de distance).

La Centrale Mobilité met à disposition des collaborateurs une flotte de plusieurs vélos électriques, pour divers usages :

- ➔ Un essai (pour une période allant de quelques jours à 1 mois)
- ➔ Une location pour un déplacement professionnel (1/2 journée ou journée complète)
- ➔ Une location pour un déplacement privé (1/2 journée ou journée complète)





Mode de transport : vélos électriques

MISE À DISPOSITION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES (suite)



UNE ALTERNATIVE RAPIDE, SIMPLE D'UTILISATION & SANS EFFORT !

Centrale Mobilité

0800 25 26 27
info@centralemobilite.ch

www.centralemobilite.ch

PROCÉDURE

Les personnes intéressées par l'essai ou la location d'un vélo électrique appellent ou envoient un email à la Centrale Mobilité et donnent les informations suivantes :

- Nom, prénom et entreprise
- Email et n° de téléphone
- Raison de la réservation (essai ou location)
- Durée de l'emprunt
- Jour et heure de mise à disposition

SERVICE

La Centrale Mobilité fait la réservation et peut, sur demande, apporter le vélo à l'entrée de l'entreprise du collaborateur.

Une caution de CHF 100 - sera demandée au collaborateur lors de sa réservation. Le collaborateur restitue le vélo soit à la Centrale Mobilité, soit à l'entrée de son entreprise, après en avoir averti la Centrale.



Mode de transport : multimodal

P+B : PARKING-RELAJ SÉCURISÉ POUR VÉLOS

Ziplo



CIBLE :

Collaborateurs
se déplaçant
en voiture

COÛT DU SERVICE :

Gratuit

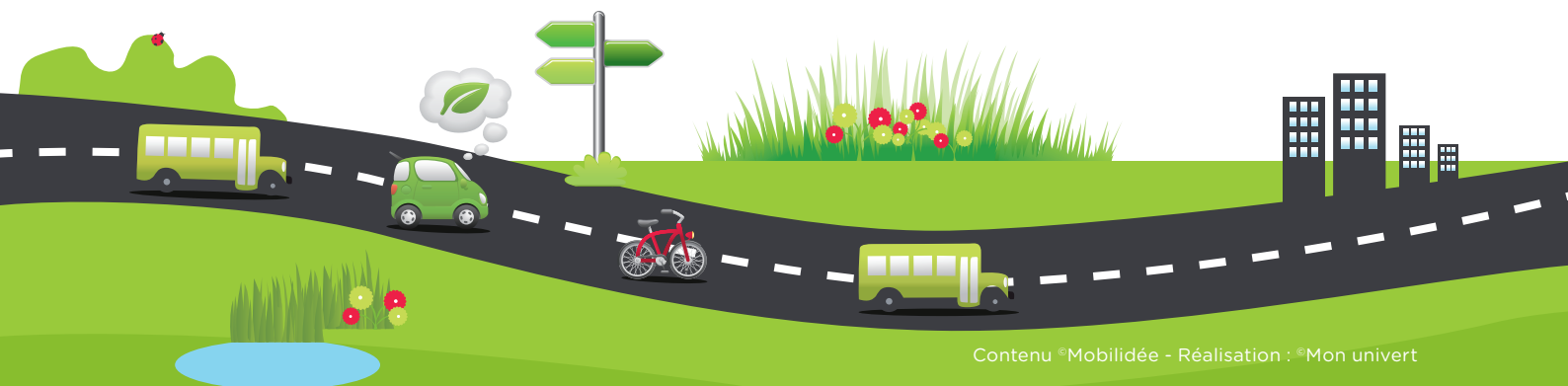
CONTEXTE

Pour pallier aux difficultés de stationnement dans la zone, un parking public a été aménagé route de base. Anciennement connu sous le nom de « parking de la FTI », il est maintenant appelé parking des SIG. Ce parking est un peu excentré par rapport au cœur de la zone. Aussi un container servant de parking pour vélos, sécurisé et fermant à clé, a été installé.

PRINCIPE

L'objectif de cette installation est de permettre à l'ensemble des collaborateurs de la zone de se garer sur ce parking, puis pour ceux dont les entreprises sont loin de cet endroit, de prendre leur vélo pour rejoindre leur entreprise.

Les collaborateurs intéressés par cette offre devront donc posséder leur propre vélo. Ils pourront le laisser dans le container en partant de la ZIPLO et le récupérer le lendemain matin en arrivant, après avoir déposé leur voiture sur le parking.





Mode de transport : multimodal

P+B : PARKING-RELAJ SÉCURISÉ POUR VÉLOS (suite)



JOUEZ LA MULTIMODALITÉ !

Centrale Mobilité

0800 25 26 27
info@centralemobilite.ch

www.centralemobilite.ch

PROCÉDURE POUR OBTENTION DE LA CLÉ DU CONTAINER

- ➔ Etre abonné au parking.
- ➔ Posséder son propre vélo.
- ➔ Faire partie d'une entreprise qui se situe dans la ZIPLO.

PROCÉDURE

Le collaborateur contacte la Centrale par email, téléphone ou se rend sur place. Les conditions sont les suivantes :

- 1 ➔ Apporter son abonnement de parking ou la preuve de l'abonnement,
- 2 ➔ Remplir la fiche de remise des clés,
- 3 ➔ Déposer une caution de 100 CHF (restituée lors du rendu des clés) et remettre l'ensemble des 3 éléments à la Centrale Mobilité.

CAS PARTICULIERS

Pour les collaborateurs qui n'auraient pas d'abonnement sur le parking et qui souhaiteraient seulement avoir une place dans le container pour leur vélo : contacter directement la police municipale au [022 884 64 50](tel:0228846450).



Mode de transport : covoiturage

CERTIFICATION DU COVOITURAGE

Ziplo



CIBLE :

Collaborateurs
faisant du covoiturage

UN SYSTÈME INNOVANT

PRINCIPE

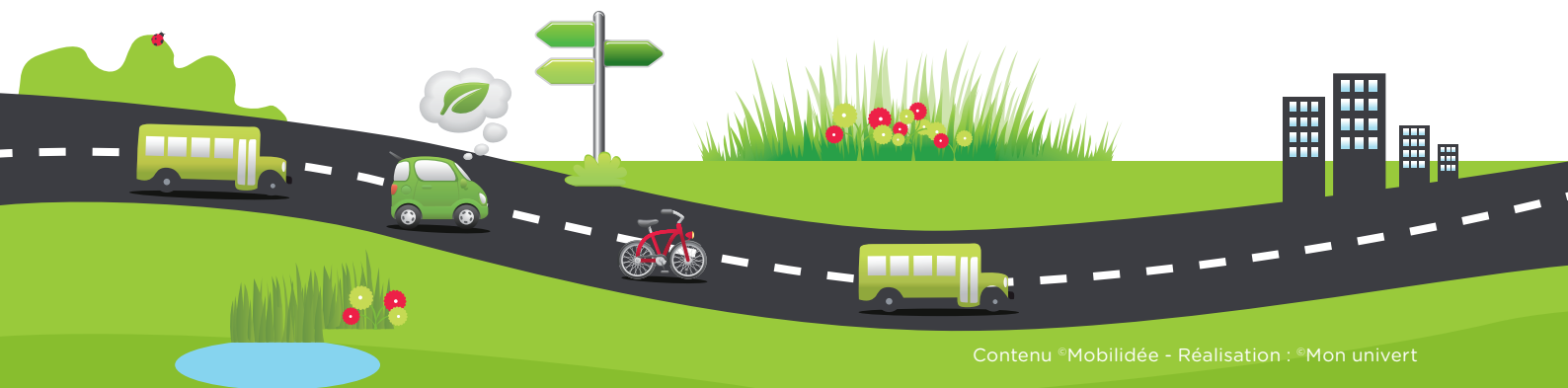
COÛT DU SERVICE:

Gratuit pour le test,
à définir avec IEM
selon les besoins
pour la mise en place

Le covoiturage permet de partager les frais liés au transport, de diminuer le nombre de véhicules sur les routes et de réduire la demande de stationnement sur le lieu de travail. De plus, les bénéfices environnementaux engendrés sont non négligeables.

Souvent, le bénéfice accordé au covoitreur, en échange de « l'effort » réalisé, est la garantie d'une place de parking à l'arrivée. Mais pour l'entreprise, il n'est pas évident de vérifier que la personne bénéficiant de cet avantage fasse réellement du covoiturage, et dans la pratique, certains abus sont constatés. C'est pourquoi certaines entreprises sont parfois réticentes à octroyer cette garantie.

Pour pallier à cette difficulté, l'entreprise IEM, installée à la ZIPLO, a développé un système (applications Smartphone) permettant de valider le covoiturage effectué.





Mode de transport : covoiturage

CERTIFICATION DU COVOITURAGE (suite)



VALIDER LE COVOITURAGE EN 2 CLICS !

Centrale Mobilité

0800 25 26 27
info@centralemobilite.ch

www.centralemobilite.ch

PROCÉDURE

- Les personnes intéressées doivent tout d'abord télécharger l'application CERTICOV puis s'enregistrer (plaque d'immatriculation, pseudo, nom, mot de passe).

Les 2 personnes d'une même « équipe » de covoiturage doivent donc être inscrites et avoir téléchargé l'application pour que le système soit opérationnel.

Un mode d'emploi et le personnel de la Centrale mobilité sont à votre disposition pour vous aider dans ces étapes et tout au long du processus.

FONCTIONNEMENT

- Au départ du trajet, le conducteur lance l'application sur son Smartphone. Dès qu'il entre dans la voiture, le passager/covoitreur démarre à son tour l'application.
- A l'arrivée sur le lieu de travail, le conducteur arrête l'application. De son côté, le passager/covoitreur éteint lui aussi l'application quand il est déposé sur le lieu de travail, mais également dans le cas où cette dépose est effectuée un peu avant la destination finale du conducteur (bouton « stop prématuré »).
- Les données du trajet sont alors envoyées sur un serveur sécurisé. Ces données peuvent être consultées par un responsable de votre entreprise. Seule la plaque d'immatriculation est visible. L'enregistrement des trajets avec le n° de plaque d'immatriculation permet de voir si 2 personnes ont fait le même trajet au même moment.
- Le covoiturage peut être validé chaque jour ou de temps en temps.

NB : Il est possible d'utiliser normalement son smartphone pendant tout le temps où l'application est lancée.



Mode de transport : vélos électriques

MISE À DISPOSITION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

POUR ENTREPRISES

Ziplo



CIBLE :

Ensemble des collaborateurs

COÛT DU SERVICE PAR VÉLO :

- Flotte de 3 vélos
65 CHF/semaine
200 CHF/mois
- Flotte de 3 à 5 vélos
60 CHF/semaine
180 CHF/mois
- Flotte de 5 à 8 vélos
55 CHF/semaine
160 CHF/mois

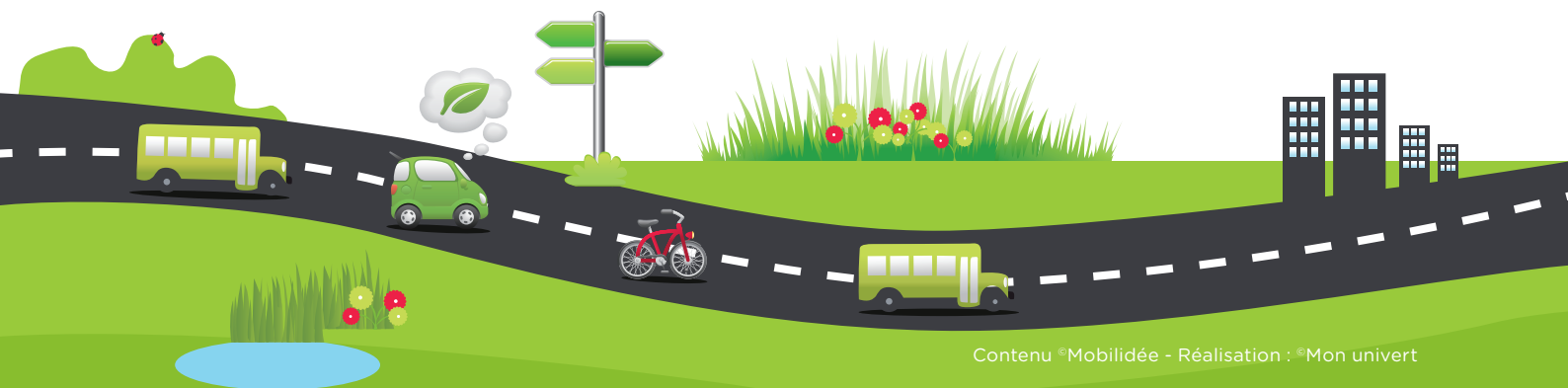
ÉLECTRIQUE & PRATIQUE !

Le vélo électrique est une excellente alternative à la voiture et aux transports en commun pour divers types de trajets. Rapide, sans effort, simple d'utilisation, il permet d'effectuer de nombreux déplacements professionnels, privés (trajet d'un site de l'entreprise à un autre, RDV, courses ...), ou pendulaires (trajet domicile-travail allant jusqu'à 15km de distance).

PRINCIPE

La Centrale Mobilité met à disposition des entreprises de la ZIPLO une flotte de plusieurs vélos électriques, pour divers usages :

- ➔ Faire la promotion de ce mode de transport rapide et efficace auprès des collaborateurs en les incitant à les essayer et en proposant des animations
- ➔ Mettre à disposition des collaborateurs de l'entreprise ces vélos pour leurs déplacements professionnels (RDV, déplacement d'un site à un autre)





Mode de transport : vélos électriques

MISE À DISPOSITION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES (suite)

POUR ENTREPRISES



UNE ALTERNATIVE RAPIDE, SIMPLE D'UTILISATION & SANS EFFORT !

Centrale Mobilité

0800 25 26 27
info@centralemobilite.ch

www.centralemobilite.ch

PROCÉDURE

Les entreprises intéressées par cette offre de flotte de vélos électriques doivent contacter la Centrale Mobilité et donner les informations suivantes :

- Nom, prénom de la personne responsable et entreprise
- Email et n° de téléphone
- Durée de l'emprunt
- Jour et heure de mise à disposition
- Besoin d'accompagnement (animation, communication)

La Centrale Mobilité fait la réservation et amène les vélos sur le site de l'entreprise. Une opération de communication et d'animation peut compléter le dispositif sur demande (budget en sus et selon les besoins).

Une caution de CHF 200.- par vélo sera demandée à l'entreprise lors de sa réservation. La Centrale Mobilité récupère les vélos sur le site à la fin de la période réservée, et rend la caution.

Pour les entreprises de plus de 50 collaborateurs, une flotte d'au minimum 3 vélos est proposée.



CONTACTS SERVICES CENTRALE MOBILITÉ

UNE PRÉSENCE PHYSIQUE À VOTRE SERVICE

CENTRALE MOBILITÉ

Pour tous les services de prestations ou d'animations délivrés par la Centrale Mobilité, veuillez-vous adresser à :

Centrale Mobilité

Parking des SI - Route de base, 1228 Plan-les-Ouates

Tel : 0800 25 26 27

@ : info@centralemobilite.ch

@ : www.centralemobilite.ch

Nous vous rappelons que la Centrale est ouverte du lundi au vendredi de 6h à 20h.

L'adresse de la Centrale est susceptible de changer en 2012. Si cela se produisait nous vous en avertirions aussitôt. À ce jour, la Centrale se situe à l'emplacement indiqué ci-dessous :

ASSOCIATION ZI PROMOBILITÉ

Pour toute question relative à la structure gérant la Centrale Mobilité, veuillez-vous adresser à :

Association Zi ProMobilité

Avenue du Mail, 1
1205 Geneve

Sandra Brazzini-Mourier
Directrice adjointe

Tel : 022 809 23 77

Tel : 022 809 02 63 (direct)

Fax : 022 321 23 74

@ : brazzini@centralemobilite.ch

